

Je regrette que l'honorable député ait employé le mot "exploitation". J'ai consulté le dictionnaire afin de m'assurer de son sens exact. Le terme implique quelque chose de sinistre. Il signifie que des gens tentent de tirer d'autrui des avantages injustes, au moyen de l'oppression. Je reviendrai plus tard sur le sujet. Je ne cherche pas, qu'on le sache bien, à cacher les lacunes, les dangers ni les erreurs du régime qui jouit de ma confiance. N'empêche que je regrette l'emploi du terme.

Mais l'honorable représentant a fait une autre déclaration qui me semble avoir un sens bien différent. Je crois la citer presque textuellement par ces mots:

Je ne m'oppose pas à l'entreprise privée, mais si elle touche les bénéfices, elle doit courir les risques.

J'en conviens et n'y trouve rien à redire. L'honorable député nous dira-t-il,—je ne lui demande pas une réponse immédiate,—laquelle des deux attitudes est vraiment la sienne? J'ai vérifié l'autre jour le sens du dicton: "J'en appelle à Philippe à jeun", que je ne connaissais pas auparavant.

M. COLDWELL: Avant hier.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Touché! J'ai donc constaté l'autre jour qu'il s'agit d'un incident très remarquable de l'histoire de la littérature; on rapporte que Philippe de Macédoine ayant rendu jugement contre une femme, celle-ci dit: "J'en appelle". Le roi qui, semble-t-il, avait festoyé trop copieusement lui demande: "A qui en appelez-vous? —"A Philippe à jeun", répondit-elle. Et son appel à Philippe à jeun lui aurait donné gain de cause. Je n'en appelle pas à l'honorable député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) à ce titre, car lorsque je dis qu'il est grisé, je veux parler simplement de l'exubérance de ses pensées, mais j'en appelle à ce que je considère la sobriété dont il a fait preuve lorsqu'il a dit qu'il ne s'opposait pas à l'entreprise privée, mais que celle-ci devait prendre les risques si elle prenait les profits.

Je réponds maintenant à son collègue aujourd'hui absent et qui navigue en ce moment vers Vancouver sans doute à une très haute altitude au-dessus des Montagnes Rocheuses. Hier soir, il a soutenu une trop belle thèse contre la liberté; à ce propos, je signale que la liberté absolue n'existe pas. Nous voulons une liberté aussi large que possible. Nous fondant là-dessus, nous reconnaissons aussi qu'une certaine réglementation est inévitable. Toutefois, par économie dirigée, on entend, je suppose, l'œuvre de ceux qui désirent assujettir à un programme le plus grand nombre possible de sphères, ne laissant régner la liberté que dans une faible proportion de l'ensemble, après avoir instauré un dirigisme de portée aussi étendue qu'ils le jugent à propos.

L'honorable député de Vancouver-Est (M. MacInnis) a lui aussi soutenu hier soir, dis-je, une thèse trop séduisante. En premier lieu, il a parlé de concurrence effrénée, puis d'abus. Cependant, il faut choisir entre les deux. La concurrence effrénée rapportera sûrement l'avantage qui en découle, c'est-à-dire, les prix modiques. Cette concurrence, j'en conviens, peut à la longue, se transformer en monopole. Je reviendrai là-dessus. Mais l'honorable député a voulu trop prouver lorsqu'il a mis en regard la concurrence acharnée et l'exploitation. L'une et l'autre ne sauraient coexister.

Plus tard, il a dépassé sa pensée en accusant notre parti, après bien d'autres, de souhaiter un retour aux circonstances qui ont provoqué avant la guerre de si tragiques résultats. J'ai noté cette phrase. J'imagine qu'il s'est mal exprimé. Aucun des députés qui siègent à ma gauche ne nous croit désireux de rétablir un tel état de choses. Nous reconnaissons le caractère inique de ces conditions. Mais comme on nous adresse volontiers ce reproche, je me propose de le commenter sous deux rapports. Je rappelle d'abord que nous n'avons pas créé cet ensemble de circonstances. Je me garderai d'en désigner les auteurs. Je ne fais de tort à personne en disant que les gouvernants, dans les belles années 20, s'accordaient avec leurs administrés pour escompter une prospérité perpétuelle.

Durant cette période, le chef de mon parti, lord Bennett, tant qu'il est resté au pouvoir, s'est efforcé courageusement de parer à des conditions difficiles et sans précédent. Il a tracé des programmes, imparfaits sans doute, mais auxquels on a donné suite plus tard, en les modifiant quelque peu. Il a entrepris énergiquement de remédier à une situation imprévue et pleine d'embûches, en faisant œuvre de pionnier. Nous ne voulons aucunement ressusciter les années trente, car nous convenons avec tout le monde que les temps ont changé. On aurait tort de porter une telle accusation contre nous.

Quels ont été les changements effectués depuis? J'en indiquerai deux ou trois. En premier lieu, nous en sommes venus à accepter une certaine mesure de sécurité sociale et de services sociaux que nous n'admettions pas alors. En second lieu, nous consentons maintenant à verser les impôts nécessaires au maintien de ces services. En troisième lieu, me reportant à ce que j'ai dit au sujet de la liberté, je fais remarquer que celle-ci n'est jamais absolue. L'autre jour notre parti a voté en faveur du maintien de certains prix minimums. Nous reconnaissons qu'au cours des années trente les cultivateurs ont subi tous les mauvais effets de la crise, tandis que la plupart des autres ont été protégés dans une